Siryae

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau
Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST
Tel : 01.34.94.67.71 – **Fax** : 01.34.87.29.66 - **Mail** : contact@siryae.fr
SIRET N° : 257 800 193 000 27

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 2 MARS 2015

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 2 MARS 2015 À 19h00	
Date de convocation : 9 février 2015 Nombre de délégués en exercice : 49	Membres présents : 38 Nombre de pouvoirs : 1 Nombre total de votes : 39

L'an deux mille quinze, le deux mars à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux du Foyer Rural – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Samuel BLONDEAU	X	
AUTOUILLET	Étienne BANCAL	X	
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC	X	
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	Pierre BEHERAY		X
BÉHOUST	Guy PELISSIER	X	
BEYNES	Gilles HOCQUET	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Patricia FOUCHER	X	
C.A. MAGNY-LES-HAMEAUX ÉLANCOURT	Bertrand HOUILLON	X	
C.A. MAGNY-LES-HAMEAUX ÉLANCOURT	Martine LETOUBLON		X
FLEXANVILLE	Roland FONTAINE	X	
GALLUIS	Caroline LOUART	X	
GAMBAIS	Marie-Thérèse BOBBIO	X	
GAMBAISEUIL	Roland BOSCHER		X
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER	X	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN	X	
GROSROUVRE	Anne COMBE	X	
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Valérie GONNORD	X	
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Catherine LAPLAGNE	X	

LE PERRAY-EN-YVELINES	Charles VIETTE	X	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Jean-Jacques BILLOUÉ	X	
LES ESSARTS-LE-ROI	Philippe GAULTIER		X
LES MESNULS	Gérald BOHY		X
LÉVIS-ST-NOM	Thierry RAUX	X	
MARCQ	Bernard LEGRAND	X	
MAREIL-LE-GUYON	Émilie COURTAIS		X
MAREIL-SUR-MAULDRE	Max MANNÉ		X
MAULETTE	Éric TONDU		X
MÉRÉ	Michel MERCIER		X
MILLEMONT	Simone CARTIER	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Luc BOT		X
MONTFORT-L'AMAURY	Christine BOULANGER	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Claude MURET	X	
OSMOY	Jérôme DURAND	X	
PRUNAY-LE-TEMPLE	Alain COQUER	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	X	
SAINT-FORGET	Jean-Luc JANNIN	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Olivier HÄNEL	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Jean-Claude LAUVRAY-JONOT	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON	X	
SAULX-MARCHAIS	Jacques CHAUMETTE	X	
TACOIGNIÈRES	Jean-Jacques MANSAT	X	
THOIRY	Christine ZENOUDA	X	
VICQ	Damien HERMAN	X	
VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES	Jacky BARBÉ	X	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Frédéric GUINEPAIN		X

A DONNÉ POUVOIR :

- Madame Émilie COURTAIS représentant la commune de MAREIL-LE-GUYON a donné pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER de la commune de BEHOUST.

Monsieur Jean-Jacques MANSAT, représentant la Commune de TACOIGNIÈRES est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ SYNDICAL
La formule de procès-verbal avec relation in extenso des débats n'est pas exigée par la loi. On peut donc admettre que chaque séance du Comité fasse l'objet d'un compte rendu ou procès-verbal ne mentionnant que les rapports ou exposés des motifs, une analyse succincte des interventions ayant précédé le vote et le texte de la délibération votée. Des délégués peuvent demander que leurs déclarations y soient reproduites mais, dans ce cas, les intéressés doivent remettre au secrétaire de séance, en fin de réunion, la version écrite de leurs propos.

ONT ÉTÉ ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ :

1 – Le compte rendu de la séance du 27 septembre 2015

2 – 2 – Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Président présente le document sur les orientations budgétaires 2015, afin que le débat puisse avoir lieu.

Le Comité constate que le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2015 s'est tenu ce jour.

3 – Programme de travaux 2015

Le programme de travaux 2015 est examiné.

Monsieur le Président présente la liste des travaux envisagés dans le cadre du programme 2015.

Commune - adresse	€ HT	€ TTC
Gambais - Avenue de Neuville (tronçon n°1 : rue du Parc / chemin du Pont)	412 612,50	495 135
Le Mesnil-Saint-Denis - Rue Habert de Montmort, de la rue du Pommeret au Cours de l'Europe	297 000	356 400
Montfort-l'Amaury - Route du Château Gaillard	72 000	86 400
Mareil-sur-Mauldre - Chemin des Roches	56 000	67 200
Tacoignières - Rue des Vignes	89 000	106 800
Total :	**926 612,50**	**1 111 935**

Le Comité décide à l'unanimité :

- La réalisation des travaux énoncés dans le document annexé s'élevant à la somme de 926 612,50 € hors taxe soit 1 111 935 € TTC.

- De donner tous pouvoirs au Président pour :
  - inscrire le programme de travaux au titre de l'exercice 2015 et prévoir les dépenses au Budget Primitif 2015,
  - signer les marchés de travaux avec le groupement SOGEA Ile de France Hydraulique - SAUR,
  - assurer la maîtrise et l'entretien des ouvrages,
  - et en général accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

4 – Programme d'amélioration de la qualité de l'eau (traitement du calcaire)

Considérant la volonté du Comité Syndical de diminuer le taux de calcaire présent dans l'eau mise en distribution par le SIRYAE,

Le Comité Syndical décide :

- La réalisation des travaux d'investissement sur les sites des Bîmes et de Rosay visant à diminuer le taux de calcaire de l'eau mise en distribution pour un montant total de 5 305 700 € HT soit 6 366 840 € TTC.

- D'engager une procédure d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) afin de répartir la charge financière de ce programme sur les exercices budgétaires 2015, 2016 et 2017,

- De donner tous pouvoirs au Président pour :

  - inscrire ce programme de travaux au titre des exercices 2015, 2016 et 2017 et de prévoir les dépenses au Budget Primitif 2015, 2016 et 2017,
  - lancer l'appel d'offres concernant ce programme de travaux,
  - signer le marché de travaux avec l'entreprise qui sera retenue,
  - assurer la maîtrise et l'entretien des ouvrages,
  - et en général accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

5 – Financement pluriannuel du programme d'amélioration de la qualité de l'eau - Opération 95050 Autorisations de programme et crédits de paiement

Considérant que les crédits budgétaires affectés aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP),

Considérant que les Autorisations de Programme constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements,

Considérant que les Crédits de Paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées dans l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des Autorisations de Programme correspondantes,

Considérant que les Crédits de Paiement non mandatés dans l'année N seront automatiquement reportés sur les années suivantes,

Considérant l'importance du niveau d'investissement du programme d'amélioration de la qualité de l'eau visant à diminuer le taux de calcaire présent dans l'eau mise en distribution par le SIRYAE,

Le Comité Syndical décide :

- D'ouvrir l'Autorisation de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous

Libellé	Montant de l'AP	CP en 2015	CP en 2016	CP en 2017
Amélioration de la qualité de l'eau	6 366 840 €	4 671 378 €	1 000 000 €	695 462 €

6 – Liste des marchés notifiés du 1er janvier au 31 décembre 2014

Approbation de la liste des marchés notifiés durant l'année 2014, à savoir :

Intitulé du marché	Entreprises titulaire du marché	Montant du marché € Hors Taxes	Montant du marché € Toutes Taxes Comprises
Programme de travaux 2014 Renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable sur les communes de : Milon-la-Chapelle / Magny-les-Hameaux – Hameau de Romainville, Montfort-l'Amaury – rue de Paris, Orgerus – rue de la Paix, Osmoy – chemin des Vergognes, Prunay-le-Temple – rue de la Rolanderie, Richebourg – route de Bazainville, Le-Tremblay-sur-Mauldre – Les Champs Loiseau, Villiers-le-Mahieu – rue Normande, Vicq – rue de la Mairie	SOGEA ILE-DE-FRANCE HYDRAULIQUE / SAUR	498 900,60	598 680,72
Programme de travaux 2014 Avenant n°1 – Modification du programme de travaux	SOGEA ILE-DE-FRANCE HYDRAULIQUE / SAUR	Nouveau montant du Marché : 498 425,08	Nouveau montant du Marché : 598 110,10
Maîtrise d'œuvre portant sur la mise en œuvre de filières de décarbonatation des eaux mises en distribution par le SIRYAE	NALDÉO	203 000,00	243 600,00
Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre portant sur la mise en œuvre de filières de décarbonatation des eaux mises en distribution par le SIRYAE	NALDÉO	Nouveau montant du Marché : 171 500,00	Nouveau montant du Marché : 205 800,00

7 – Amortissement des immobilisations au 1er janvier 2015

Amortissement des immobilisations à compter du 1er Janvier 2015 comme suit :

N° Bien	Intitulé	Montant	Cadence	Annuités	Dernière annuité	Compte définitif
INF316	Photocopieur multifonction SHARP	11 948,04 €	2 ans	5 974,02 €	2016	2183
CL 1/14	Logiciel de comptabilité Milord	2 127,60 €	1 an	2 127,60 €	2015	2051
RE308	Remise en état du château d'eau des 4 Piliers	9 907,15 €	60 ans	165,12 €	2074	21531
RE310	Travaux urgents rue du Moulin - Essarts le Roi	81 894,33 €	40 ans	2 047,36 €	2054	21531

8 – Compte-rendu des travaux en cours

PROGRAMME 2011	
Galluis – Forage	Analyse des offres en cours

PROGRAMME 2012	
Lévis-Saint-Nom Chemin des Marchais	LYONNAISE DES EAUX – 3 branchements particuliers à modifier, programmés fin mars 2015

PROGRAMME 2013	
Garancières Rue du Moulinet	LYONNAISE DES EAUX – travaux terminés
DUP - Mareil-sur-Mauldre Usine des Bîmes	Travaux de serrurerie : piquetage en cours

PROGRAMME 2014	
Montfort l'Amaury Rue de Paris	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Richebourg Route de Bazainville	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux en cours
Vicq Rue de la Mairie	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - sondages réalisés, début des travaux le 03/03/2015
Prunay le Temple Rue de la Rolanderie	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Le Tremblay sur Mauldre Champs Loiseau	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Osmoy Chemin des Vergognes	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Orgerus Rue de la Paix	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés

9 – Questions diverses

La commune de MARCQ s'interroge sur l'efficacité de la télégestion à raison de la présence d'une ligne téléphonique aérienne et sollicite la mise en souterrain de celle-ci. Le comité prend acte de cette demande et invite la SAFEGE à présenter le chiffrage de ces éventuels travaux.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le Président
Gérard PÉLISSIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL de la RÉGION D'YVELINES POUR L'ADDUCTION DE L'EAU

Il est précisé que chacune des délibérations peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.